PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE ATTERT
---
voie de la Liberté 107
6717 ATTERT
☎ 063 / 24.27.73
T.V.A. 207.380.456
C.C.B. 091-0004994-76

Attert, le 13 mars 2020

Aux parents des écoles de la Commune d'Attert,

Afin de contenir la dispersion du Coronavirus, le Conseil national de sécurité a annoncé une série de mesures fortes ce jeudi 12 mars 2020.
Elles seront d'application dès ce vendredi 13 mars à minuit jusqu'au 3 avril 2020 inclus, veille des vacances de printemps.
L'une d'entre elles concerne les écoles avec la suspension des cours pendant la période précitée. Cependant, la mise en place d'un service d'accueil sera organisé, dans nos différentes implantations, sous certaines conditions, pour les enfants :

- du personnel médical et des soins de santé
- d'employés du secteur de la sécurité publique
- dont les parents ne peuvent assurer d'autres gardes que celle des grands-parents

Pour rappel, un enfant malade doit absolument rester à la maison (toux, nez qui coule, fièvre…).

Si nécessaire, merci de compléter le document ci-joint et de le retourner à l'adresse mail suivante pour ce dimanche 15 courant : **christine.marechal66@gmail.com**.

En ce qui concerne le côté pédagogique, une communication ultérieure vous parviendra dans les prochains jours.

Les repas seront assurés ce lundi 16 mars. Pour les jours à venir, vous serez avertis, dès que possible, du maintien ou non de ce service.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire à apporter.

Par le Collège,

L'échevine de l'enseignement,

Annie MARCHAL

COMMUNE D'ATTERT
Province de Luxembourg

Le Bourgmestre,

Josy ARENS

DECLARATION SUR L'HONNEUR

ENCADREMENT SCOLAIRE EXCEPTIONNEL SOUS CONDITIONS SUITE A LA SUSPENSION DES COURS

Je soussigné(e), ……., parent de ……., élève en ……., souhaite bénéficier d'un encadrement exceptionnel à l'école car je remplis une des 3 conditions suivantes :

- o Je travaille dans le milieu médical et des soins de santé.
- o Je travaille dans le secteur de la sécurité publique.
- o Je n'ai pas d'autres solutions de garde, hormis les grands-parents âgés de plus de 65 ans

Date :

Signature :